

REVISION DES COMPTES DE L'AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL 2017/2018/2019

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral lance un appel d'offres auprès des membres de l'ordre des experts comptables de Tunisie pour le choix d'un reviseur des comptes pour les exercices 2017/2018/2019.

Les experts intéressés inscrits au tableau de l'ordre des experts comptables de la Tunisie à la date de la réception des offres ,et qui ne sont pas dans les conditions éliminatoires stipulées selon la réglementation en vigueur et en particulier dans l'article 23 de la loi 108 de l'année 1988, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres au siège de l'APAL, 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Belvédère Tunis 1002, contre une demande mentionnant tous les renseignements sur le soumissionnaire (adresse, fax, tél fixe, mobile et e-mail)

L'offre devra comporter la mention suivante: « **Ne pas ouvrir - Appel d'offres relatif à la révision des de l'agence de protection et d'aménagement du littoral 2017 /2018/2019** »

L'offre doit parvenir par poste ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre central de l'APAL contre décharge – au plus tard le 01/10/2020(le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Toute offre non conforme aux clauses du cahier de charges ou parvenant après la date limite de réception des offres sera rejetée